

Emetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

GESTIN
Facturation
ZONE ARTISANALE TOURNEBRIDE,
35140 GOSNE

Numéro TVA: FR63790708903

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises
Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
1007 - CAFE ESPRESSO GOLD CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	97,31	2		194,62
1013 - CAFE DECAFEINE FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	127,38	1		127,38
1080 - AROME CACAO VAN HOUTEN CART FISAX16 AROME CACAO VAN HOUTEN CART FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18062095)	5,5%	55,85	3		167,55
1026 - BOISSON INSTANTANEE AU CAFE CAP CINO FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	68,33	3		204,99
1042 - POTAGE LEGUMES CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21041000)	5,5%	65,12	1		65,12
1050 - BOISSON THE AROME CITRON CART. FISAX16 DDM : 07/25 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	5,5%	57,60	1	50%	28,80
1051 - THE A LA MENTHE SUCRE CART. FISAX16 DDM : 07/25 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	5,5%	59,20	1	50%	29,60

Conditions de règlement:	Règlement à 45 jours	Total HT	818,06
Mode de règlement:	Ordre de prélèvement (sur compte FR76 1...)	Total TVA 5,5%	44,99
		Total TTC	863,05
		Payé	863,05
		Reste à payer	0,00

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
16/05/2025	863,05	Ordre de prélèvement	T250507

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)